

La Mutualité Française Grand Est

Département : Vosges

Octobre 2024



LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST REPRÉSENTE LA
FÉDÉRATION NATIONALE DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE (FNMF)
AU NIVEAU RÉGIONAL.



UN ACTEUR SANTÉ DE PROXIMITÉ



2.3 millions

personnes protégées
par les mutuelles dans la région
42 % de taux de mutualisation



1 852

personnes employées
par le mouvement
mutualiste



500

actions
de prévention
par an

171

services de soins
et d'accompagnement
mutualistes (SSAM)

12 activités différentes

Les Unions régionales jouent un rôle central dans l'organisation et la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire.

 **45**

Magasins d'optique
> dont **3** dans les Vosges

 **42**

Centres dentaires
> dont **4** dans les Vosges

 **32**

Centres d'audition
> dont **2** dans les Vosges

 **1**

Cabinet d'ophtalmologie

 **2**

Matériel médical

 **16**

Centres médicaux
et polyvalents

 **1**

Centre de santé
ophtalmologique

 **2**

Maison des obsèques

 **3**

Pharmacies et parapharmacie

 **22**

Etablissements et services
médico-sociaux
(Ehpad, services de soins à domicile...)
> dont **5** dans les Vosges

 **4**

Établissements et service
pour la petite enfance

 **1**

Service d'accompagnement à
la parentalité des personnes
en situation de handicap

 Pour consulter l'ensemble des services par département et leurs coordonnées, [cliquer ici](#)

UNE REPRÉSENTATION LOCALE FORTE ET ANCRÉE

52

représentants dans les
instances de l'Assurance maladie
> dont **4** dans la CPAM des Vosges

47

représentants dans d'autres Instances de
démocratie sanitaire (CFPPA, ARS, CTS...).

143

mandats de
représentation pour
porter la parole
mutualiste
en Grand Est

La Mutualité Française Grand Est est présente dans de nombreuses instances régionales comme les caisses primaires d'assurance maladie (Cpam), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), les Conférences des financeurs, les Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), ainsi que dans les différentes instances de pilotage de l'Agence régionale de santé (ARS).

LE MOUVEMENT MUTUALISTE

C'est d'abord 488 mutuelles

Des organismes privés à but non-lucratif, qui réinvestissent leurs bénéfices au profit de leurs adhérents.

- **1^{er} financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale**
Elles remboursent tout ou partie des frais de santé de leurs adhérents en complément du régime obligatoire.
- **1^{er} opérateur en dépendance avec 4 millions de personnes couvertes.**
Elles proposent des couvertures en matière de prévoyance, de dépendance, de retraite et de décès.
- **1^{er} réseau sanitaire et social accessible à tous, 1^{er} acteur de prévention après les pouvoirs publics.**
Elles développent sur tout le territoire une large offre de soins et de services, notamment des centres sanitaires (centres de santé, par exemple) et/ou médico-sociaux (crèches, Ehpad, etc.) ainsi que de nombreuses actions de prévention.



Règlent une cotisation à leur mutuelle

Rembourse les frais de santé des adhérents

Réinvestit ses bénéfices au profit de ses adhérents



Représentées

localement par 17 Unions régionales

- Elles portent et mettent en œuvre les positions de la FNMF auprès des décideurs locaux.
- Elles développent des partenariats sur leur territoire.
- Elles agissent pour la santé et le bien-être de tous en développant une politique en prévention et en promotion de la santé.

nationalement par la FNMF, leur porte-parole

- Elle représente les mutuelles et défend leurs intérêts collectifs.
- Elle est l'un des principaux acteurs du débat public sur les questions de santé et de protection sociale grâce à un travail d'influence très actif auprès des pouvoirs publics, des parlementaires, des organisations syndicales et patronales, des représentants des professions de santé et des usagers.

LES UNIONS REGIONALES ET LA FNMF : L'EXPERTISE AU SERVICE DES TERRITOIRES

A l'écoute des Français et désireuse de porter leurs attentes et préoccupations, la Mutualité Française publie régulièrement des études en lien avec ses partenaires (*think tanks*, associations...). Souhaitant toujours répondre

au mieux aux besoins des territoires, elle met à disposition des élus locaux des données régionales et / ou départementales.

Parmi ses dernières publications :

L'OBSERVATOIRE 2020

Accès territorial aux soins, les inégalités ne sont pas définitives.

Il vise à démontrer que, sans mesures fortes sur l'organisation des soins, des pouvoirs publics ou par les professions de santé, l'accroissement des inégalités est inéluctable.

BAROMÈTRE SANTÉ-SOCIAL

Territoires et Mutuelles engagés pour répondre aux attentes des Français.

En lien avec l'Association des Maires de France (AMF), ce baromètre vise à sensibiliser les acteurs publics ou privés sur la santé environnementale, l'accès aux soins, l'accueil des jeunes enfants, le handicap, l'autonomie.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE GRAND EST, C'EST AUSSI :

Un acteur engagé pour le bien-être et la santé de tous

La Mutualité Française Grand Est élabore et conduit un programme régional de prévention et de promotion de la santé pour aider les populations de la région à préserver leur santé. Elle participe également à l'organisation et à la coordination de l'offre de soins et de services mutualistes sur le territoire pour faciliter l'accès aux soins pour tous.

Voici deux projets emblématiques qui montrent le rôle d'acteur de santé publique du mouvement mutualiste, de son action au service de l'intérêt général et de son utilité sociale au bénéfice des habitants des Vosges.

« Zen'iors au volant ! »

Avec l'âge, apparaissent certains changements physiologiques (perte de réflexes, acuité visuelle et auditive diminuées, baisse de l'attention) pouvant rendre la pratique de la conduite plus dangereuse.

Même en excellente santé, les seniors au volant n'ont pas les mêmes réflexes que les jeunes conducteurs.

Afin de rassurer les seniors sur leur conduite, la Mutualité Française Grand Est met en place un programme de prévention consacré à la conduite automobile à destination des seniors.

Au programme de ces ateliers : dépistages auditifs et visuels, rappels sur le code de la route et bilan de conduite réalisé par un moniteur d'auto-école.

Grâce au partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges, des partenaires locaux et au soutien financier de la Conférence des financeurs des Vosges, cette rencontre a été mise en place à Epinal en 2019, et sera proposée en 2021 à Mirecourt ainsi qu'à Lépanges-sur-Vologne.

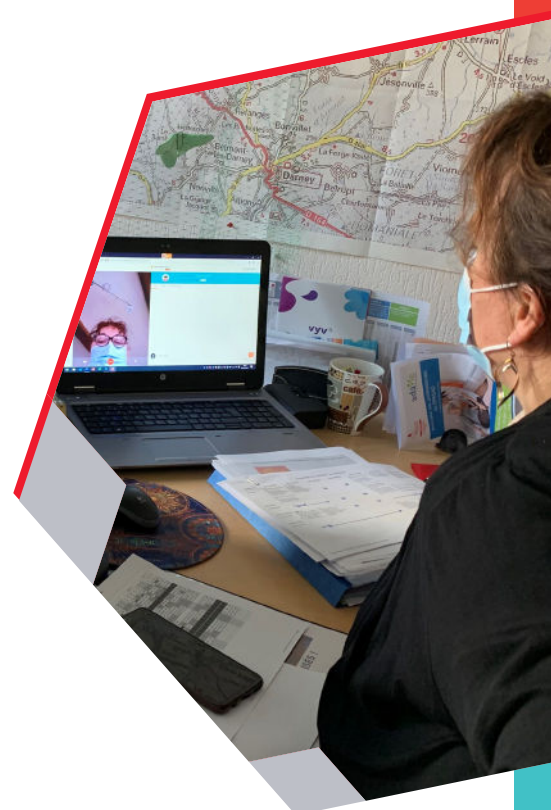


Des télésoins infirmiers à domicile expérimentés

Un service de soins infirmiers mutualiste à domicile de Mirecourt dédié aux personnes âgées et handicapées dépendantes a mis en place un système de télésoin en 2021. L'objectif de l'opération est d'apporter un meilleur suivi, une efficacité à domicile et la possibilité d'alerter le médecin.

Le Service de soins infirmiers mutualiste à domicile est à l'origine de l'initiative médicale. Les SSIAD sont présents dans les Vosges et interviennent sur les territoires d'Épinal, Contrexéville, Mirecourt et environs. L'infirmier coordinateur a un rôle essentiel dans la téléconsultation assistée, ou le télésoin, car il assure le suivi et le traçage des informations qui garantissent une continuité de l'information médicale et améliorent la sécurité des soins et la qualité du suivi.

L'expérimentation s'appuie sur l'opportunité d'utiliser le télésoin ou l'assistance à téléconsultation pour améliorer et sécuriser la prise en charge médicale du patient à domicile. L'enjeu pour les services de soins infirmiers à domicile est de permettre un meilleur accès aux soins en milieu rural et de maximiser le temps des soignants auprès des patients par l'utilisation de ces technologies innovantes.



UN ENGAGEMENT SANS FAILLE DES MUTUELLES AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

Pendant l'épidémie de Covid-19, les mutuelles ont su faire preuve de réactivité et de solidarité. Elles sont parvenues à s'organiser pour maintenir le paiement des prestations et des indemnités en santé et en prévoyance. Elles ont par ailleurs reporté certaines échéances pour les entreprises en difficulté, développé de nouveaux services ou encore déployé des initiatives exceptionnelles d'action sociale. Pour leur part, les établissements et services mutualistes (Ssam) ont accueilli et soigné les malades du coronavirus, assuré l'accès et la continuité des soins, accompagné à domicile des personnes fragiles et contribué au maintien du lien social. Ils sont aussi très engagés dans la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Dans les Vosges, les mutuelles se sont particulièrement mobilisées.

Focus sur deux actions.

SOLIDARITÉ - LIEN SOCIAL

Garder le lien

De nombreuses mutuelles ont effectué des appels téléphoniques quotidiens à destination des adhérents âgés de plus de 70 ans, potentiellement isolés pour leur donner des informations sur les ressources à leur disposition.

Les militants mutualistes ont concentré leurs appels en direction des adhérents les plus âgés (75 ans et plus), les conseillers mutualistes quant à eux ont agi en direction des 40-75 ans, seuls ou parents isolés.

Elles ont également mis en place des cellules d'écoute psychologique afin de lutter contre l'isolement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, proposées à l'ensemble des adhérents et cela à titre gratuit pendant toute la période de confinement.

Enfin, une mutuelle a assoupli ses conditions d'accès aux services de téléconsultation médicale pour l'ouvrir au plus grand nombre.

SOLIDARITÉ

Soutenir les associations et les étudiants

Dans plusieurs territoires, une mutuelle a octroyé des subventions à de nombreuses associations pour l'aide à l'achat de produits de sécurité (par exemple : ADMR, ADAVIE 88, RESTO DU COEUR, BANQUE ALIMENTAIRE...).

La mutuelle a également distribué des kits sanitaires aux étudiants en partenariat avec une mutuelle étudiante, dans les Vosges et en Meurthe-et-Moselle.

